

● **Août 1702 :**

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

26 août 1702 : à une heure de l'après-midi, le Lez déborde à Bollène endommageant tous les moulins communaux et emportant les chaussées de la Mayre de l'Auzon.

● **Octobre 1702 :**

ADBR, C 2086, Procès-verbaux relatifs aux inondations d'octobre 1702 en Provence

L'année du premier grand débordement général des torrents provençaux avec concentration particulière sur le secteur du pourtour des "Grands Plans", précédemment décrits dans le texte comme étant le secteur privilégié des défrichements du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le procureur du pays, Antoine de Sylvacane, consul d'Aix, parla de "*pluyes extraordinaires survenues les 15, 16 et 17 octobre*" de cette année 1702, ayant causé dommages et ruines, par débordements des cours d'eau, en particulier dans les vigueries situées sur un axe nord-sud, de part et d'autre du Verdon : Moustiers, Barjols, Brignoles et une partie de la viguerie de Draguignan. Le dossier subsistant contient 77 rapports de description des faits concernant chacun une communauté, plus le rapport général et d'autres pièces. Pour chaque rapport, les procureurs du pays rédigèrent un résumé, fort bien fait. L'ensemble est particulièrement éloquent. Ce qui suit est une simple tentative de synthèse, avec quelques remarques critiques. Il n'y a pas trop lieu de craindre une forte exagération des faits. Les responsables provinciaux ne se dissimulèrent nullement la gravité de ceux-ci. Antoine de Sylvacane, qui en visita 27, écrit que "*le débordement des eaux a été si grand dans les lieux que nous avons visités et si général qu'on peut dire sans craindre de trop exagérer qu'il n'en est jamais arrivé de semblables et qui ait fait d'aussy grands ravages*". Il énumère les rivières d'Argens, de Verdon, de la Bresq, de Cassole et "*plusieurs ruisseaux et torrents*", ce qui est loin du compte. Il décrit bien l'avalanche de matériaux roulés ou charriés "*jusques à deux, trois, quatre, cinq six et sept pieds*" de hauteur [0,50 à 1,75 mètre], "*quantité de moulins à bled et à huile*" emportés "*avec leurs engins, les prises de conduite des eaux et d'arrosage démolies*". Le nombre de 27 ponts emportés dans les lieux visités, autrement dit dans chaque lieu visité, plus les maisons, granges écuries, etc. "*Grâce au Seigneur*", on ne compta que cinq personnes "*accablées sous les ruines des maisons à Cotignac ou emportées par le débordement des rivières en d'autres lieux*". Mais il a péri "*quantité de bestiaux, soit mulets, boeufs, moutons et brebis qui ont été noyés à la campagne ou dans les granges et ecuyeries*". Le même Antoine de Sylvacane reconnaît que le temps a manqué pour visiter les vigueries de Castellane, Annot et Guillaumes.

Ci-dessous, nous avons regroupé par viguerie les indications tirées des procès-verbaux et rapports particuliers, avec les évaluations monétaires qui n'ont, bien entendu, qu'une valeur relative, quoique beaucoup assurent qu'elles furent volontairement sous-estimées.

**- Viguerie d'Annot :**

A Annot, les maisons furent "*sablées*", les caves remplies d'eau, les écuries couvertes de 5 à 6 pieds de gravier, les arbres arrachés et plus de 20 000 cannes [4 km] de murailles emportées ou démolies. Le moulin à drap fut comblé, deux foulons à drap engravés et les murs ouverts, les arbres avec racines au-dehors. Les biens emportés furent estimés au quart de terroir. Les chapelles Saint-Joseph et Saint-Augustin se trouvèrent engravées jusqu'à l'autel. Quantité de nouveaux vallons apparurent, jusqu'à quatre pieds de large et s'unirent ensemble.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Des lits ordinairement à sec s'élargirent à plus de 200 cannes par leur gravier. Mettons en exergue une réflexion des consuls car au-delà d'un lieu commun assez convenu, il s'y rencontre une bonne qualité d'observation : *"une partie dudit désordre provient des deffrichemants faicts sur les hauteurs des montagnes car sy l'eau n'avoit pas esté meslée avec la terre, et les pierres, elle n'auroit fait que surmerger"*. Dégâts estimés : 15 000 livres.

A Braux, le dommage fut estimé 10 600 livres. On compta de 18 à 20 *"vallons nouvellement faits"*, d'autres, autrefois petits, *"devenus énormes"*. Une grange avec deux boeufs et trois vaches emportée, une partie du cimetière *"croullée"* et l'église minée. Un nouveau vallon dévalé de la montagne de Chaval emporta 8 maisons et 5 granges avec tout ce qui était dedans. La nourriture des habitants, *"une quantité prodigieuse de chastagniers"* emportée, déjà meurtris par les *"grands froids"* des années précédentes.

A Fugeret, le cadastre avait diminué *"d'un quatrième"*.

A Peiresc, la même proportion est avancée : la Vaire grossie emporta presque tout sur son passage.

A Saint-Benoît, le pont, quoique élevé de 4 mètres, fut surmonté par les eaux, les *"montants"* ayant rompu, or il n'y avait plus de bois de *"haute fustée"* pour le réparer. Le pont de pierre fut emporté (sans doute en partie) : la pile du milieu avait pourtant *"trois cannes"* [6 m] de *"diamètre"*. Les biens perdus évalués cette fois au tiers du terroir.

#### - Viguerie d'Aups :

Aups, seul lieu avec sa voisine Fabregue de cette viguerie, fut sévèrement touché. Quatre *"vallons"* se ligüèrent pour dévaster les pentes, aménagées par des restanques, *"mais le débordement fut si grand qu'il n'y eut aucune fortification qui put y résister"* ; des arbres de 2 à 3 pans de diamètre [0,5 à 0,75 m] furent emportés. Le plus terrible de ces vallons dévalait du défens de Ramasse avant de longer les murailles de la petite ville. Après avoir menacé d'emporter une bonne partie de la ville, endommagé les caves et les maisons, il dégorgea des quantités de pierres et graviers dans les prés. Deux ponts avaient été affouillés et les dommages étaient évalués à 80 000 livres.

#### - Viguerie de Barjols :

La plaine de Bauduen fut noyée, les arbres et les ceps de vignes arrachés. Lors des trois jours de pluie, *"chaque toit de maison sembloit avoir dessus une rivière"*. Les consuls prétendirent posséder les deux torrents les plus impétueux de Provence. Quatre ou cinq maisons furent abattues, d'autres ébranlées. Autre détail bien observé : le torrent venant de Vérignon *"exporta"* son ravage sur la rivière [le Verdon] avec tant d'impétuosité, que par la différence de couleurs, il traça sur celle-ci *"un canal"* d'eau grisâtre. Les fonds emportés étaient estimés 8 000 livres, leur rétablissement, 3 000 livres, les récoltes perdues 2 000 livres Total : 13 000 livres.

A Bézaudun, les dommages furent évalués à 8 500 livres. Au quartier de Laval, sablonneux, les eaux tracèrent à travers les champs cultivés 300 *"fossés"*, certains profonds d'une canne, d'autres de trois.

A Châteauvert débordèrent l'Argens et les Eaux salées. Le pont fut entièrement démantelé et l'on trouva cinq pans de sable dans deux hôtelleries et dans l'église, l'eau ayant

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



monté jusqu'au second étage. Le long des chemins, une muraille de 50 cannes de long [100 mètres], une et demi de hauteur fut *"tout à fait démolie"* jusqu'aux fondements, quoique *"bâtie à chaux et à sable"* sur le rocher vif. Environ une centaine de murailles furent ainsi démolies, plus deux écluses servant à l'irrigation. L'estime *"au plus juste"* portée à 20 000 livres.

Cotignac devint village-martyr avec 11 maisons entièrement démolies et abattues, mais aussi 50 autres maisons ruinées, à rebâtir de fond en comble. Une vingtaine d'autres pouvaient être réparées sans les abattre. Le paroir à draps fut entièrement brisé par la chute des *"heaus"* [sic], de même qu'un moulin avec des bâtiments adjacents, dont celui à huile. La grande écluse nouvellement faite fut entièrement emportée. Dévalant des rues en pente, les torrents d'eau creusèrent des fossés autour des *"fondements"* des maisons. Les débris obstruant les issues faisaient refluer et gonfler les mêmes eaux qui entraînaient dans les maisons et dans les caves. Toutes les écluses et prises d'irrigation le long de rivière de Casolle furent entièrement emportées, sans laisser aucun vestiges. La perte des possédants-biens le long de cette rivière *"surpasse l'imagination"*, écrivait-on, et le cadastre allait subir une forte diminution. Le pont sur la Casolle fut *"considérablement endommagé"*.

A Entrecasteaux, la Besse débordée emporta six maisons sur ses rives, mais aussi trois moulins à blé et à huile, une arcade du pont Saint-Pierre (le reste étant délabré) : en attendant réparation, on y mit une *"planche"* pour assurer la continuité du *"grand chemin"*.

A Fox-Amphoux, les fossés des moulins furent comblés et l'eau surpassa le toit de ceux-ci, noyant le fils d'un meunier. Beaucoup plus haut, au Château, l'eau monta jusqu'à 10 pans [2,5 mètres] et *"suffoqua"* dans la nuit sept bœufs et deux juments dans les écuries. Total des dommages : 24 755 livres.

La Verdière eut 65 charges de guérets emportés et 34 de terresensemencées. Le ruisseau passant au-dessous du village emporta, sur une lieue de long et 30 cannes de large, les prés, jardins, arbres et murailles sur son passage. Un moulin à blé et partie d'une tannerie (avec deux personnes noyées) furent entraînés. Au quartier de Gleises, on compta plus de 300 arbres abattus, à celui de Carbonnières 600, etc. Estime totale des dommages : 40 000 livres.

A Moissac, oliviers, amandiers et autres arbres fruitiers furent arrachés, les restanques abattues et renversées, les terres en plusieurs endroits couvertes de rochers, pierres, graviers et sables, les prés réduits en un état *"déplorable"*, parfois avec des rochers que 50 hommes ne pourraient remuer. Dommages évalués : 19 237 livres (ayant estimé le *"quanti minoris"* seulement).

A Montmeyan, ces dommages étaient portés à 15 450 livres.

A Pontevès, l'estime très détaillée, propriété par propriété, donna 14 345 livres.

A Quinson, le Verdon causa des dommages immenses : le moulin à blé fut *"recouvert"*, les *"engiens"* en partie emportés, les fossés comblés. Surtout, le dommage aux terres fut tel que les consuls l'estimaient au tiers du terroir. Le total de ces dommages donne 45 900 livres.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

A Régusse, le même total arrive à 19 250 livres : la superficie des sols fut enlevée, parfois jusqu'au roc. On n'y comprit point les fourrages gâtés, ni les bestiaux noyés, ni même les ravages dans les terres gastes situées en pente.

A Saint-Julien-le-Montagnier, le total était de 64 600 livres : 18 200 pour les fonds "emportés", et d'autres, irréparables, estimés 31 400 livres. Arbres, vignes et semés dans d'autres fonds : 4 700 livres. Les chemins royaux : 1 500 livres, etc.

A Tavernes, on totalisa 55 000 livres, soit 75 charges des meilleures terres, quantité d'arbres (figuiers, oliviers, noyers, amandiers et autres), murailles à chaux et à sable ou en pierres sèches.

A Varages, le pont fut emporté et les dommages aux terres, les arbres arrachés, le canal des eaux d'irrigation engravé portèrent l'estime à 30 876 livres.

A Villeneuve-Coutelas, on arriva à 3 360 livres. Sa plaine était couverte de rochers et graviers "en quantité" et deux parties de maisons étaient endommagées. On ne compta pas les bestiaux morts à la campagne, les fourrages emportés, la terre gaste à la communauté.

A Vinon enfin, les iscles cultivées, qui rapportaient 700 livres à la communauté, furent toutes couvertes de gravier ou de sable. Avec les dommages des autres quartiers, l'estime allait à 58 000 livres et le cadastre était diminué d'un neuvième (passant de 230 livres cadastrales à 204).

#### - Viguerie de Brignoles :

Le chef de viguerie, Brignoles, déplore essentiellement des pertes agricoles, quartier par quartier. S'y ajoutaient, comme partout ailleurs, des terres emportées ou engravées, des murailles de pierres sèches démolies. Les habitants assurèrent, le 24 octobre, que ces pluies des jours précédents, "*homme vivant n'en a veu des plus rudes et violentes*". Malgré l'aspect passe-partout et convenu de cette expression, on peut faire crédit, cette fois, d'un contenu réel à ces mots trop usités. Le calcul du total des dommages donne la somme de 56 800 livres.

A Correns, les choses paraissent plus graves : les torrents et la rivière d'Argens avaient abattus six maisons. Cent six autres avaient leurs "*fondements ébranlés et démolis*", partie desquelles menaçait ruine. On décompta 120 tonneaux ouverts et déversés dans les caves ; 1000 charges de vin perdues "*calculées au plus juste*", 200 charges de grains (blé ou mesclé) gâtées ou emportées. Plus de 200 quartiers d'huile et les piles où ils reposaient rompues. Trois moulins à huile de la communauté remplis de sable, les toitures emportées. Le pont vers Riez, emporté en partie. Le chemin allant à Brignoles totalement ruiné. Un autre pont sur le chemin royal allant à Barjols, sur le torrent de Machotte, ne présentant "*plus aucun vestige*", comme les ponts "*sive aqueducs*" portant les eaux. Environ 6 000 oliviers emportés, un "*nombre innombrables de souches*" de vignes, presque tous les arbres, peupliers ou ormes, le long de la rivière. La fontaine publique démolie. Estime générale : 80 000 livres.

#### - Viguerie de Castellane :

Comme à Brignoles, on fait état, à Castellane, du même du témoignage solennel des anciens : "*Scavoir, faisons nous, Jean Bellenger maire et premier consul, Jean Robion et Pierre Latil aussi consuls de Castellane, que Dieu vient d'affliger cette pauvre ville et tous les villages d'alentour par une inondation si extraordinaire dans sa violence et dans sa durée, que de l'aveu de nos pères et de nos vieillards, dont quelques uns ont quatre-vingt-douze ans,*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*il n'y a rien eu d'égal depuis un siècle, et ce peu que la grêle avoit épargné en l'année dernière, le déluge la tout emporté en celle-ci*". La description des événements qui suit démontre un certain talent, un ton de vécu et d'observation et mérite donc la citation :

*"L'orage commença à la my-octobre, un dimanche, et continua jusqu'à l'autre par un débordement de nuages et de tonnerres, qui se succédèrent presque sans relâche. Mais les trois premiers jours de cette semaine furent les plus désolants, et principalement le quinze du mois, jour le plus marqué par nos allarmes et par nos maus. Entre huit et neuf heures du matin, d'épaisses nues tombant de nos montagnes formèrent d'abord une tempête si furieuse et une nuit si sombre que nous ne nous connûmes les uns les autres qu'au travers des éclairs continuels et quoique le ciel fut tout en feu, nous en vîmes sortir une pluie horrible qui dura tout le jour, et sur le soir fit bientôt sentir les tristes effets qu'elle alloit causer par la situation du territoire tout en penchant, sur des lieux ardu, parmi des torrents et des ravines de tous côtés. Car aussitôt les terres de nos montagnes dépourvues de bois et de gazon, ayant été fendues et détremées par les eaux, firent mille sillons, qui devinrent autant de rivières. Les maisons les plus élevées, qui sont à moitié dans la colline, furent inondées par leurs souterrains, et chaque porte fournissoit un ruisseau. Quelques temps après, sur les dix heures du soir, lorsque l'on si attendoit le moins, deux torrents trop proches, appelés la Recluse et Fontaneles, venant du haut des monts forcèrent leurs digues, après mille ruines dans leur passage et chacun faisant irruption de son côté entrèrent tous deux à plein canal dans la ville ; le premier par la plus haute rue, où il laissa plusieurs jours les traces de trois au quatre pieds de profondeur, et le second par la place du gravier, roulant les rochers, enfonçant les portes, et jettant partout la consternation. On entendit alors tous nos habitans pousser dans les rues et dans leurs maisons mille cris lugubres"*.

Le récit continue encore, longuement, que l'on résumera ici : l'évêque de Senez exposa le Saint-Sacrement, fit sonner toutes les cloches puis, sur les onze heures du soir, le Verdon fut "à fleur de la barricade", menaçant directement l'hôpital des pauvres, que l'évêque alla précipitamment secourir dans leur salle "où l'eau avoit déjà gagné les lits". On s'activa pour fermer l'ouverture du Verdon mais à minuit, le Verdon resserré donna avec violence - de véritables coups de canon - sur la première barricade, dont la construction avait duré 40 ans, véritable "travail de Romain". La rivière déchargea alors "toute sa fureur" contre les deux barricades inférieures et, "s'étant fait jour, entra avec une horrible impétuosité dans les plus basses rues de la ville", remplit même les maisons jusqu'au premier étage. La pluie continua, ne cessant que par de courts intervalles. Le spectacle du lendemain, "dès que nous pûmes nous voir et nous parler" dit le texte, provoqua "autant d'horreur que de pitié" : le terroir saccagé, les semences enlevées, les fonds emportés, les chemins rompus, les chaussées abattues, les terres des montagnes descendues dans les vallées, les petites plaines toutes chargées de rochers tombés, les cailloux entraînés, les métairies renversées, plusieurs moissons anéanties en une semaine. Les paysans des environs accoururent faire part de leurs malheurs, à fendre les cœurs "plus durs que les pierres". Le village de Saint-André soutint plusieurs jours "un siège dans les formes", coincé entre Verdon et Issolle, "les gens n'ayant de communication que par des poutres posés sur les fenêtres des premiers étages, d'une rue à l'autre".

Tout en assurant que c'était Castellane qui avait le plus souffert, les consuls mentionnent Allons, Vergons, Saint-Julien, Senez, Demandolx, Peyrolles (terre de Monseigneur de Grignan), La Garde, Eoulx, Robion "et autres villages de la viguerie, tous lieux situés en grande pente [qui] ne rétabliront jamais leur terrain qui a coulé".

Laurensi, dans son *Histoire de Castellane*, a pu, en 1775, connaître quelques témoins. Il place l'événement "vers le commencement de septembre", rappelle que le Verdon brisa ses petites digues, que l'eau envahit les rues jusqu'aux portes de l'église Saint-Victor, emplit les

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



maison de la rue du Mitan jusqu'à la hauteur d'une canne [2 mètres]. *"Cette inondation de 1702 fit changer de face une grande partie de notre terroir"*, écrit-il.

Sous le coup du "déluge", Castillon affirme que ses habitants sont *"en estat d'aller au país bas pour mandier leur pain"*. Que *"le ravage est partout"* : gros rochers et prés couverts de graviers. Le cadastre pourra difficilement éviter d'être réduit de moitié.

A Chasteuil, le village s'assembla au sortir de la messe, devant l'église, le 26 novembre suivant. A propos de la Capitation de 1703 et du dénombrement des habitants, ceux-ci demandèrent d'être *"déchargés"* des biens emportés, pour ne plus pouvoir en payer la taille. Après visite du terroir, les consuls concluent qu'ils est nécessaire de décharger les habitants *"de plus de la moitié de la cote du cadastre"*.

A La Garde, l'inondation a démoli *"plus de la moitié des maisons du village"*. Les autres, situées au-dessous, *"ont souffert l'eau quy les a remplies et quy est entré par le derrière et sorty par les fenestres"*. Ici aussi, *"plus de la moitié du terroir a été emporté"*.

A Robion, une immense ravine du quartier de La Doux [ou Cadoux], depuis le sommet de la montagne, forme un vrai *"précipisse"*. Toutes les maisons du village furent engravées *"en sorte que on ne peut plus entrer par la porte estant tout emplie de grave jusques au premier étage et on est obligé de passer par les fenestres"*. Les fermiers renonçaient à cultiver leurs terres. L'écluse des moulins fut emportée.

#### - Viguerie de Draguignan :

On a ici le rapport de Salernes qui fut ravagée par la Besq, en temps normal un petit cours d'eau de *"trois ou quatre cannes de largeur"*. Les terres emportées et ravagées avaient diminué le terroir *"d'une quatrième"*. Les chemins étaient *"ruinés"* et deux ponts endommagés. On estimait la dépense à 200 livres pour remettre la rivière dans son ancien lit.

A Trigance, le débordement du Jabron, du 15 au 22 octobre, en diverses reprises, avait ruiné et emporté une bonne partie du terroir. L'estimation totale donne 14 628 livres mais les procureurs du pays ajoutèrent, dans leur compte-rendu, *"en fort petites posites"* [articles], minimisant un peu la gravité d'ensemble.

#### - Viguerie de Guillaumes :

A Guillaumes même, une nouvelle ravine se forma au pied du château et les eaux dévalèrent dans les maisons et les écuries, dont le bétail eut le temps d'être sauvé. La rivière du Var rompit ses digues, rendues d'ailleurs inutiles *"par le surhaussement du gravier"*. Dans la nuit du 15 octobre, les habitants s'enfuirent de leur maison pour se mettre à l'abri avec leurs meubles, dans la rue la plus haute. D'autres digues cédèrent au torrent de Turbie, pourtant formées de gros rochers, comme celle du hameau des Roberts. On annonçait aussi que 30 habitants avaient déjà déguerpi. Enfin, on estima au un sixième du terroir les fonds emportés ou engravés de façon réparable.

#### - Viguerie de Lorgues :

Formant une viguerie (avec le Thoronet), Lorgues envoya un long rapport, déclaré *"fidelle"* des ravages des eaux pluviales et des rivières Argens et Florieye, mais aussi le Caramy, le Bresc et les ruisseaux. Les arbres et semés furent emportés ou couverts de gravier et de sable. Parmi les pertes importantes, l'écluse et les fossés des deux moulins communaux, une arcade du pont sur l'Argens [d'environ 7 mètres en diamètre, ou 3 cannes 4 pans]. La

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



dépense était estimée ici 1 450 livres. Une grande quantité des pins, chênes verts, peupliers et autres arbres avait été emportée.

#### - Viguerie de Moustiers :

Avec cette viguerie, on rejoint la zone centrale de la catastrophe, la plus grave depuis celle, très présente dans les esprits, de 1684.

Moustiers énumère ses trois petits ponts emportés, les deux moulins à blé, la muraille du cimetière, quatre moulins à papier, dix maisons le long du vallon appelé de Notre-Dame, à l'entrée de la ville ; toutes les autres, le long du vallon, sans toitures, leurs fondations à nu. Plus de 150 journaux de terre arrosable ont été emportés, autant que le gravier a recouvert. Environ 50 soutoirées de prés (à 900 cannes carrées chacune) et environ 50 fossoirées de vignes ont été également emportées mais aussi 12 trenteniers de bétail menu, entraînés ou ensevelis sous les ruines ; également des meubles en quelques maisons ; les chemins royaux ou "*voisinaux*" aussi. Une partie des oliviers du quartier de la Claux avait glissé dans le vallon de Rieul. Le dommage était estimé à la valeur de 150 livres cadastrales à 600 livres tournois chacune, soit 90 000 livres courantes.

A Brunet, les dommages sont évalués à 35 000 livres, en fonds engravés par l'Asse ou les "*vallons*". La diminution était de 2/3 au cadastre.

A Esparron, sur le Verdon, le total atteignait 54 400 livres, avec rapport du juge et certification du vicaire. Le lieu était l'exutoire des eaux de Saint-Martin, Allemagne, Montagnac, Albiosc, Montpezat, Quinson et Saint-Julien. On ne comprit pas les biens des privilégiés dans le total, mais bien les fontaines détruites, les chemins, les 3 500 arbres arrachés et emportés, les 9 000 cannes carrées de jardins irrémédiablement détruits, les "*ruines*", vallons et engravements de toute sorte.

Gréoux estimait ses pertes à un tiers du cadastre. Verdon et Colostre ligués avaient fait un ravage "*tout a fait extraordinaire et inconcevable*" aux quartiers de Laval et Valensolle. Pour le présent, fin octobre 1702, le cadastre avait déjà diminué de 272 livres cadastrales à 210, soit un quart.

A La Palud, la population avait été "*à l'épouvante*" devant la descente des eaux de la montagne de Berbin : elles entrèrent dans le lieu, dévastèrent jardins, prés et vergers, renversèrent les murailles, le tout "*avec furie*". Caves et bas étages furent remplis de sable. La rivière Bau [Baou] emporta toutes ses iscles, rompit les fossés des moulins et se creusa un nouveau "*canal*". Le terroir avait diminué d'un cinquième (7 000 livres).

A Montagnac, les vignes de la vallée avaient été entièrement arrachées, celles des coteaux seulement "*à demi*" et le terrain mouvant emporté. Une grande quantité de noyers et d'amandiers avaient été "*couchés*". L'eau était entrée dans les maisons et deux d'entr'elles s'étaient écroulées.

Les vignes avaient été pareillement arrachées à Montpezat, comme les arbres et les semés remplis de grands fossés et de graviers. La muraille du pont devait être réparée d'urgence afin d'éviter la perte de celui-ci.

A Pimoisson, les trois "*ruisseaux se sont débordés d'une telle force qu'on les auroit justement appelés, durant le déluge, des fleuves*". Des quartiers entiers étaient déclarés

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



"irréparables et qu'on abandonnera". Le bureau de la Province résume ainsi la situation : "les fonds emportés ou engravés, vignes et jardins sont évalués 48 259 livres, ce qui compose soixante livres un quart de l'allivrement et fait une septième partie du livre-terrier de la communauté".

Riez eut tous ses quartiers "considérablement endommagés". Le pont fut emporté avec le "canal" qui passait dessus pour porter les eaux à la fontaine publique. Dans le terroir, la multiplication des ravines, d'une "profondeur extraordinaire" zébrait le terroir. Quelques maisons du faubourg furent endommagées.

A Roumoules, le même bureau de la Province annonce que les biens ont diminué de plus de 100 000 livres, soit 70 fossoirées de vignes (celles qui subsistent "presque toutes ruinées"), 30 sutoirées de prés emportées ou engravées, le terrain de 100 cestérées de cheneviers aussi emporté. Mais aussi "la plus grande partie des pupliers, saules et vezes qui étaient long la rivière ont été emportés et quantité d'arbres fruitiers". Il ne restait que fort peu de jardins.

A Saint-Juers, les experts estimèrent à un tiers la diminution du terroir.

A Saint-Laurent, la même diminution était de un cinquième, "les terres ayant été lavées et les bonifications emportées".

A Saint-Martin-de-Bromes, c'était la moitié du terroir qui était enlevée, notamment les jardins au-dessous du village, la plus grande partie des semés, la prise et les fossés d'arrosage, le pont sur la rivière [Colostre] ainsi que le chemin.

Saint-Martin-le-Rimat cria sa "mizère extrême" et Sainte-Croix fit état d'une "grande mortalité d'homme et de femmes", près de 30 personnes dans "ce méchant village qui ne contient pas plus de 200 âmes de communion", surmortalité dont on n'explique d'ailleurs pas la cause, sinon les mauvaises récoltes précédentes dues à la "tempête de grêle et d'eau" du 4 juillet 1701, le froid d'avril 1702 et, bien entendu, la catastrophe du mois d'octobre. Des abandons étaient en vue. Sinon, le tableau général des dégâts ressemblait à celui des autres lieux, comme encore aux Salles, voisine de Sainte-Croix.

A Valensole, on donna, sans plus, cette estimation : 90 000 livres de dégâts.

#### - Viguerie de Tarascon :

C'est d'abord dans la viguerie de Tarascon que fut ressenti le premier contrecoup des événements retracés ci-dessus, la catastrophe ayant aussi fait écho sur la Durance et le Rhône.

ADBR C 2086, Rapport sur l'inondation du 16 octobre 1702, par Jean Delort, viguier subrogé du marquisat de Cabannes, le premier et le second consuls du lieu, daté du 24 octobre 1702.

A Cabannes, l'alerte fut donnée le 16, à 10 heures du matin : le terroir commençait à être inondé. Du château, maire et consuls virent l'inondation qui gagnait déjà du Grand Bois au mas des Planes et l'eau qui montait le long des chaussées de terre. Les eaux avaient envahi les quartiers de Troussat et du Devens, inondé les terres et les jardins "d'une très grande contenance", couvert tous les semés de sable, emporté la terre à d'autres :

"Sçavoir faisons que le seiziesme du mois d'octobre passé sur les dix heures du matin, il seroit accouru dans ledit lieu diverses personnes alarmé[e]s criants que la Durance inondoit desjà une grande quantité dudit terroir, et surtout le long des chaussées qui sont depuis le Grand

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*Bois jusques au mas dit de Plane tenu par Jacques Joubert, ce qui nous auroit obligé de monter sur le château et sur l'église d'où nous aurions veu une inondation si grande que pour faire revenir les paisans de la campagne et les faire accourir ausd. chaussées qui ne sont que de terre, fort vieilles et fort usées, aurions été obligés de faire sonner le tocsin de la grosse cloche au son de laquelle chascun ayant accourus, serions allés au plutost avec soixante ou quatre-vingt personnes que nous aurions ramassé auxd. chaussées, où nous aurions trouvé que l'eau les bordoit déjà, crevé en diverses parts environ de longueur de deux cens cannes, à quoi chacun ayant travaillé aurions par la grâce du Seigneur et comme par miracle bouché lesd. ouvertures avec de peines et dangers horribles, à quoi nous aurions travaillé jusques sur les deux heures du soir pour les réausser, et aux endroits où l'eau les surpassoit à quoi nous aurions travaillé continuellement. Mais étant arrivé une grosse pluie, aurions esté contraint de nous retirer après l'avoir essuyée longtemps. Ayant dinie sur les six heures du soir, y aurions retourné avec plus de monde que nous aurions ramassé au son de la cloche, à quoi nous aurions toute la nuict [sic : manque le verbe, sans doute vacqué] à fermer les endroits par lesquels l'eau passoit et rehausser les endroits des chaussées qui estoient bas. Les eaux ayant rabaissé vers les six heures du matin, nous nous serions retirés, et laissé du monde pour y prendre garde. Mais ayant esté avertis que les eaux revenoient encore sur les onze heures du matin, ayant encore sonné la cloche y serions retournés avec tous les habitants et voians les eaux qui bordoient lesd. chaussées, y aurions travaillé jusques sur les six heures du soir que nous nous serions retirés et aurions laissé du monde pour y prendre garde. Mais ayant esté avertis sur les deux heures du matin, la cloche aiant encore fortement sonné, chascun criant et se lamantant de la peur d'estre emporté, y serions retournés avec les fanaux de l'église et combatu tout le reste de la nuict contre les eaux qui crevoient en divers endroits et surpassoient les chaussées à d'autres, à quoi nous aurions travaillé jusques sur les neuf heures du matin que les eaux commencèrent de baisser. Cependant, les eaux avoient crevé et inondé aux quartiers du Troussat et du Devens depuis la terre du nommé Laurens Pecoulet ou les chemins finissent jusques au terroir de Peirevert [Pierrevert], terroir de Noves, et inondé toutes les terres et jardins qui sont d'une très grande contenance, couvert tous les semés de sable, emporté la terre en d'autres, inondé divers bâtiments, abattu celui du jardin de Jean Sabatier, ébranlé celui de Joseph Roulans qui fut obligé de quitter lad. grange et tirer tous ses effets, et de la l'eau se jette au terroir de Noves, en manière que les dommages que l'eau a fait sont si considérables qu'il est impossible aux pauvres habitans de les supporter, ne pouvant avoir cette année aucune récolte parce que ce qui estoit semé a esté emporté et couvert des sables que l'eau a aporté qui ne peut se sécher".*

Les consuls concluent à la nécessité de relever les chaussées et d'en faire de nouvelles. Ils demandent la visite du terroir, en insistant sur la perte de la récolte.

ADBR, C 2086, Récit et rapport sur la crue et inondation du 16 octobre 1702 à Orgon, par un avocat à la Cour, un bourgeois et un ménager, accompagnés des maire et consuls, extraits et résumés.

*"Que le seize du mois d'octobre dernier de la présente année mil sept cens deux, sur les neuf heures du matin, il serait acoueurs dans led. lieu diverses personnes alarmé[e]s, criant que la Durance inondait desja une grande partie dud. terroir et inondait sur le grand chemin d'Aix [...]"*.

Les consuls montent sur la "montagne" et au couvent des RR.PP. Augustins, au-dessus de la ville et voient "une inondation sy grande que ladite eau de lad. rivière venait près la montagne appelée Leberon quy est dans la terre du Comtat jusques à la montagne de cedit lieu [...]"

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Les consuls font sonner le "toussains" de la grosse cloche, puis vont avec une grande partie des habitants du côté du chemin d'Aix, déjà crevé en divers parts. Ils font boucher les ouvertures "avec des paines et dangers horribles jusques à quatre heures du soir". "S'estant ensuite retirés en passant dessus la montagne pour ne pouvoir paaser dans le chemin et long du Rocher à cause de la grande quantité d'eau qu'il y pas[s]oit".

"Ayant ladite inondation continué pendant trois jours que les eaux après commencèrent de baisser". Mais les eaux emportèrent toutes les chaussées faites le long du chemin d'Aix et inondèrent le quartier des Fumades et tout le quartier des Iscles "depuis les parties du terroir de Sénas jusques au rocher appelé Leôte" [?]. Au Logis de la Pomme, on trouva 6 pans d'eau à l'intérieur [1,25 mètre]. L'eau abattit les arbres, pourrit les "ortholayes" et les herbes des prés.

Les terres, prés et vignes inondés et couverts de sable. Au Logis de la Pomme, 6 pans d'eau [= 1,25 m environ]. L'eau a abattu les arbres, "pourry les ortholayes et les herbes des prés".

Les consuls expriment la crainte "que la plus part des habitants quitteront et se retireront au Comtat".

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 60.

Le 16 octobre, "nouvelle crue du Rioul (qui) enlève une partie du cimetièrre, plusieurs maisons et le pont de Moustiers. En même temps, le torrents très gros débordent sur les terres de Valensole qu'ils ravagent".

AC Barbentane, BB 15, délibération du 22 octobre 1702, fol. 648

"Le seze du mois, le débordement de la rivière de Durance fait fere un si grand damage et causa un si grand damage dans nostre terroir".

BM Arles, ms 706, Livre de raison de la famille Paris, d'Arles

A Arles, le Rhône se manifesta le 17 octobre, en montant jusque sur le pavé du quai. Le pont de bateaux de Tarascon avait été, une nouvelle fois, emporté. Au-dessous de Fourques, la chaussée rompit.

"Le Rosne a sy fort grossy que montoit sur le pavé du quay, emporta le pont de bateaux de Tarascon et passa par-dessus le levadon du Sr de Saume, a rompu la chaussée au-dessus de Fourques, a faict beaucoup de dommages".

BM Arles, ms 1009, Livre de raison de François de Mandon, d'Arles

François de Mandon, propriétaire du mas du Casau au quartier des Iscles bordant le grand Rhône, note en son livre de raison que ses chaussées et "billots" furent fracassés. Mais surtout, il remarque que ce "Rhône extraordinaire", outre ses semés noyés, "me laissa sur mes segounaud tant de nite [sable] qu'il me fust impossible de faire ressemer". L'observation est importante car elle montre comment cette crue soudaine, d'origine essentiellement durancienne, charria et déposa immédiatement une grande quantité d'alluvions en suspension, très loin des lieux où elles furent arrachées. Les malheurs des de Mandon, à Arles, continuèrent l'année 1703.

AC Beaucaire, BB 30, délibérations tenues en octobre 1702, fol. 270v° et ss et fol. 273v°

Fol. 270v° : "Encore a esté proposé qu'il y a beaucoup de faisses a divers endroits de la chaussée qui ont besoin d'estre réparées et requis sy on y fera travailler".

Le procureur de la communauté et l'assemblée décident que cette réparation doit être faite "incessament".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Fol ; 273v° : *"Davantage a esté proposé qu'ils ont exposé plusieurs fois aux enchères les réparations qui sont à faire aux chaussées de Saint-Denis, Sareyan et autres endroits, conformément au devis dressé par Mr Linsolas".* Le conseil obtient "parole" de Mr de Montredon d'avancer la somme de 3 000 livres, du Sieur de Rogier 1 000 livres et du sieur Brocardy 2 500 livres. Par ailleurs, les recteurs de l'hôpital du Saint-Esprit prêteront 390 livres, le tout pour les réparations et les 390 livres pour réparer le chemin de la redoute.

ADBR, 127 E BB 12, délibération communale du 1<sup>er</sup> janvier 1703.

A Cabannes, *"la rivière de Durance ayant fait ravage dans le terroir de ce lieu, il fut trouvé à propos de faire réparer les chaussées"*.

AC Boulbon, BB 18, délibération du 22 octobre 1702

A Boulbon, *"le desbordement du Rhosne a beaucoup endommagé les calladats que la communauté a fait construire"*.

ADBR, C 2086, Extrait des registres de la cour commune et ordinaire de Barbentane, au sujet du débordement de la rivière de Durance arrivé en l'année 1702, du 27 novembre 1702 par Crespin Bayol, juge.

Comparaissent les maire et consuls qui déclarent *"que par le moyen des très grandes inondations de la rivière de Durance arriv[es] à l'improveu de chacun le quatre et le huit du courant, toute la plaine du terroir de ce lieu qui avoit esté semé[e] par les particuliers qui possèdent de bien a esté entièrement noyé[e] et par le moyen des grand[s] sables ou autres delessement que l'eau de lad. rivière a fait dans led. terroir, il sera impossible que les habitans puissent aucunement resemer et par ce moyen recueillir aucun grains pour pouvoir survenir aux payements de la taille"*.

Il est question des "excavations" faites dans le terroir *"qui ayant bouché tous les canos [canaux] par lesquels les eaux ordinaires se vuide[nt], emporté tous les pons, ruiné les chemins, entièrement enterré les vignes et arraché une grosse quantité d'arbres, emporté toutes les pailles, dépéry tous les jardins, abatu diverses murailles des bâtiments de la campagne, noyé les bestiaux, gasté et pourry généralement tous les preds et lusernes du terroir, en faisant aussy connoistre aud. seigneur intendant et messieurs les procureurs du pays que, outre les susd. inondations, le terroir de nostre dite communauté est continuellement exposez à estre sumergé par le moyen du manque de réparation qui devrait estre faictes dans ce terroir le long de la rivière des quarante milles livres retirées par le pays des deniers payés par la ville d'Avignon pour les domagement[s] des pertes que la payere [sic pour pallière] construite à bon pas [Bonpas] portoit aux communautés en dessoubz d'icelle jusques à la rivière du Rone suivant l'institution des Concorda[t]s passés entre Messieurs les commissaires députés par le Roy et ceux de Nostre saint père le pape les dernier avril mil six cent vingt trois et trente may mil six cent vingt six qui portent expressement que les communautés de Noves, Châteaurenard et autres communautés en dessoubz jusques au Rone, intéressés, y seroient contribuables, et néanmoins depuis l'année mil six cent soixante six, ensuite du raport fait par Me François Mérindol, Me Claude Berge, et Me Roustain Deville à ce comis, le dix sept aoust mil six cent soixante six, il n'a est fait qu'une seule fois une très petite réparation comme on pourroit justiffier par leur raport de commission qui est sans doute dans les archives de la province"*.

Le commissaire s'est porté à tous les endroits du terroir, *"claux par claux de la pleine"*, et a trouvé tous les canaux de drainage *"entièrement ruinés et comblés"*, *"partie des pons*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



*emportés ou rompus", "divers chemins ruinés", la plupart des vignes de la plaine "enterrées", "divers arbres arrachés par le courant de l'eau, toutes les pailles emportées ou pourri[es]", tous les jardins de la plaine "entièrement dépéris", quelques murailles abattues, des bâtiments de la campagne ruinés, des "excavations considérables dans divers endroits du terroir", bestiaux noyés, bestiaux "lanus", ceux en particulier de Claude Chauvet. Tous les semés perdus "déjà en quantité dans le terroir, perdus et pourry généralement, tous les prets et luzernes semés".*

Il est peu possible de ressemer grand-chose dans tout le terroir dans la saison prochaine.

PRADAL, Jacques, *Mémoires du Lez*, sl, 1995.

Inondation du Lez à Bollène le 16 octobre, succédant à celle du 26 août.

• **Décembre 1702 :**

AC Arles, BB 41, fol. 224, délibération du 27 décembre 1702

*Délibéré d'élever le long du Vaccarès un levadon "pour empêcher lorsque le Rhosne grossit, comme il estoit ces jours passés, que ledit estang ne se remplisse, ce qui est cause ensuite que la plus grande partie desdites terres de Camargues n'a point d'écoulage et que toutes les terres d'alentour sont dans l'eau".*

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

